

1. EDITORIAL

Depuis 2015, dans le cadre d'un cofinancement par la Communauté Européenne d'Alsace (CEA) et le FSE, l'ARSEA intervient pour de l'accompagnement professionnel (AP) auprès des bénéficiaires du RSA de l'Eurométropole.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE – NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES

En 2020	En 2019
243	283

Pour rappel, l'équipe de l'Accompagnement Professionnel se compose de deux salariées à temps plein. Un ETP est financé pour accompagner 70 bénéficiaires en file active.

Le contexte sanitaire particulier, alternant les confinements et les restrictions, n'a pas épargné notre service, impliquant ainsi une diminution nette des orientations sur l'année.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

En 2019, l'équipe AP souhaitait poursuivre une dynamique de mise en œuvre des ateliers collectifs ; celle-ci a cependant connu un arrêt brutal cette année en raison des restrictions sanitaires. Malgré tout, l'équipe souhaite continuer à construire et améliorer les thématiques d'ateliers afin de pouvoir apporter aux bénéficiaires un accompagnement de qualité.

Par ailleurs, dans un souci d'amélioration continue du service, l'équipe a travaillé sur la construction d'un accompagnement spécifique « santé ». Ce souhait de spécialisation du service a vu le jour, grâce aux outils d'analyse. Ce dernier met en exergue que certains bénéficiaires rencontrent des difficultés de santé comme principal frein à l'accès à l'emploi et/ou à la formation.

En 2019, cela concerne 37% des personnes accompagnées et 25% en 2020. A noter qu'en 2020, 48% des bénéficiaires, suivis par l'équipe AP et ayant une problématique de santé, n'ont pas de RTH. Pour ceux ayant effectué des démarches dans ce sens, ils n'ont pas toujours vu leur demande aboutir, malgré de réelles difficultés de santé prises en compte dans un suivi médical.

C'est pourquoi la construction d'un tel accompagnement professionnel permettrait d'étoffer l'offre en faveur de l'inclusion des BRSA du territoire de la Ville de Strasbourg, voire de l'Eurométropole.

3.1. Nature des difficultés

Pour rappel, l'accompagnement professionnel doit permettre de lever les derniers freins empêchant la reprise d'activité, ainsi que de s'assurer de l'employabilité du bénéficiaire.

Les freins peuvent être de natures diverses mais un accompagnement approfondi et une connaissance tant du public que des dispositifs d'accès à l'emploi permettent d'apporter des réponses sur mesures pour chaque personne rencontrée.

Comme l'an passé, les portefeuilles parviennent certains mois plus difficiles à être « remplis », en raison d'une part du contexte sanitaire qui a demandé un temps d'adaptation pour relancer l'activité, d'autre part en raison de la répartition inégale des orientations vers les différents opérateurs.

3.2. Partenariat

Les Développeurs Territoriaux de la CEA demeurent essentiels au bon fonctionnement. En effet, de par leurs relations précieuses avec les entreprises et structures du Bas-Rhin, ils nous apportent leur regard sur les offres du secteur, ainsi que leur expertise en recrutement. Ils ont ainsi permis aux bénéficiaires accompagnés d'accéder à des postes en Contrat Emploi Compétences (CEC) ou en contrat dit « classique ».

Quant au partenariat avec la Ville de Strasbourg, il reste important pour le service. Cependant, nous avons pu constater que le service accompagnement professionnel n'est toujours pas bien identifié et repéré, étant parfois confondu avec les collègues de l'accompagnement global. La participation régulière aux CTRSA permet ainsi aux salariées de l'équipe de continuer le travail d'identification et de repérage de leurs missions auprès des partenaires.

En ce sens, une spécialisation du service de l'accompagnement professionnel permettrait, à l'avenir, d'être également mieux identifié par les différents partenaires.

3.3. Travail avec les bénéficiaires

Malgré l'exigence du Cahier des Charges, force est de constater que, comme l'an passé, le profil du public n'est pas toujours « proche » de l'emploi. Les bénéficiaires orientés vers notre service peuvent effectivement rencontrer des difficultés d'ordre social (santé, passé judiciaire, garde d'enfants, mobilité, difficulté avec la maîtrise de la langue, etc...), ainsi que des difficultés d'ordre professionnel (connaissance du monde du travail, techniques de recherche d'emploi, etc...).

Ces problématiques peuvent se cumuler entre elles, pouvant entraîner ainsi une diminution de leur estime de soi, et de leur capacité à définir un projet professionnel.

L'équipe continue dans la volonté d'apporter un accompagnement professionnel personnalisé, mettant le bénéficiaire au cœur de son parcours, en valorisant ses compétences et ses potentialités. Ce travail favorise ainsi un accès à l'emploi adapté à leurs situations et leurs compétences.

Comme évoqué précédemment, l'équipe a pu mettre en lumière grâce aux outils d'analyse, qu'un des freins sociaux principaux rencontrés par les bénéficiaires accompagnés concerne la santé ; que ce soit une problématique d'ordre physique ou psychique. Un accompagnement professionnel spécifique serait alors nécessaire, afin de pouvoir lier la reprise d'une activité professionnelle adaptée à leur situation de santé qui reste « fragile ».

Aucun dispositif actuel ne permet un accompagnement adapté aux besoins de ces bénéficiaires sans reconnaissance TH. En effet, au sein de l'accompagnement social « RSA Santé », la priorité n'est pas l'emploi, autant que la santé n'est pas l'axe prioritaire retenu dans le cadre de l'accompagnement professionnel.

L'ARSEA réfléchit à la possibilité d'offrir un accompagnement adapté pour ces personnes.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'équipe de l'AP a rencontré en fin d'année, le responsable de l'agence « START PEOPLE – BTP ». Cette rencontre est une opportunité pour les professionnelles de créer un nouveau lien avec le secteur du travail temporaire ; l'intérim étant un secteur souvent recherché par les bénéficiaires accompagnés. L'équipe AP envisage également de solliciter d'autres agences, afin d'étoffer l'offre de marché.

En outre, dans le souci d'un accompagnement professionnel de qualité, l'équipe participe régulièrement aux visites, des SIAE du secteur, organisées par l'URSIEA. Cependant, certaines visites ont malheureusement dû être reportées, mais l'équipe a tout de même pu visiter l'Entreprise d'Insertion « SISTRA ». Les visites organisées par l'URSIEA permettent aux salariées de connaître notamment l'environnement de travail, les postes proposés et les modes de recrutement de chaque structure.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2.12	0.1	0.02	2			
CDD							

Réunion d'équipe : mensuelles

Réunion d'Analyse des pratiques : maintien en 2020, en visio conférence certains mois

Accueil de stagiaire : pas de stagiaires accueillis en 2020

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Malgré le contexte sanitaire, et la baisse des orientations, le bilan de l'accompagnement professionnel demeure positif cette année. Pour rappel, il est demandé par les financeurs qu'un ETP assure 50 mises à l'emploi. Au total, 91 personnes ont été mises à l'emploi, représentant 106 signatures de contrats de travail.

Cette année, nous avons constaté que 44 personnes (pour 49 signatures de contrats) ont pu bénéficier de contrats dits « durables » (= plus de six mois). Cela représente environ la moitié des mises à l'emploi annuelle. La différence entre le nombre de personnes et les signatures de contrats s'expliquent par un cumul de temps partiel.

8 CEC ont également pu être signés en collaboration avec les Développeurs Territoriaux de la CEA.

Dans un contexte de crise sanitaire, les bénéficiaires accompagnés ont tout de même pu intégrer des emplois durables et pérennes, afin de leur assurer une sortie du dispositif RSA.

Afin d'offrir un accompagnement professionnel de qualité, et de valoriser les compétences de chacun, l'équipe a hâte de pouvoir utiliser de nouveaux outils de mobilisation, tels que les ateliers collectifs qui ont été les premiers sacrifiés au regard du contexte sanitaire que l'on sait.